

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

Du 20 Juin 2024

Présents : Didier BERTRAND, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Gérard COINCHELIN, Natacha FRAPPIER, Laurent VIDAL, Annick Morisson, Nadine Chêne, Caroline Courtin, David MOUNIER, Frédéric PARTHENAY Christian DANIAU et Florence SOUCHARD

Absents :

Excusés : Philippe VIROULAUD (procuration à Didier Bertrand), Christian Guibert (procuration à Annick Morisson) ,

Secrétaire de séance : Florence SOUCHARD

- Ordre du jour :
- Demande de mutation de notre agent technique
 - Création d'un poste Adjoint Technique territorial
 - Recrutement d'un agent technique au poste d'adjoint technique territorial
 - Présentation de devis pour création de la halle pour choix d'artisan
 - Travaux de voirie : projet
 - Adhésion à l'ATD16 volet AMO
 - Questions diverses

Début de Séance : 20h35

Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal

M. le Maire demande le rajout d'un sujet « Redevance ERDF Gaz de France » Délibération

- Redevance ERDF Gaz de France : 134 mètres linéaires pour 149€. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à prendre une délibération autorisant à percevoir cette redevance à l'unanimité des voix.
- Demande de mutation de notre agent technique : départ prévu pour le 8/09/2024. Recrutement à effectuer dès que possible pour essayer d'avoir un tuilage.

Handwritten signatures and initials: CG, LV, AM, NC, AS, DM, CG, DS

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

- Création d'un poste Adjoint Technique territorial : Afin de procéder au recrutement d'un nouvel agent, nécessité de créer un poste d'adjoint technique territorial. Le conseil municipal autorise M. le maire à procéder à la création d'un poste d'adjoint technique territorial à l'unanimité des voix

Arrivée de M. Daniau

- Recrutement d'un agent technique au poste d'adjoint technique territorial : Le conseil municipal autorise M. le maire à procéder au recrutement d'un agent dès que possible à l'unanimité des voix.

Le conseil municipal autorise M. le maire à recruter un agent en renfort sous contrat pour la période estivale dès que possible à l'unanimité des voix.

- - Présentation de devis pour création de la halle pour choix d'artisan : Présentation de M. Vidal de 4 devis pour la construction de la halle. 2 devis ont été retenus :
 1. Devis de « Atelier Vignaud » pour un montant de 62778 € TTC
 2. Devis de M. Pêcher pour un montant de 46355.17 € TTC

Le conseil municipal, après études des devis et discussions, choisit le devis de M. Pêcher en sachant que les travaux ne commenceront pas avant la fin de l'année. Le conseil municipal autorise M. le maire à procéder à la signature du devis à l'unanimité des voix.

- Travaux de voirie : projet. Suite au constat de dégradations des voiries, après retour des élus et étude sur le terrain entre M. Vidal et la société Bernard TPGC sur l'état des voiries, il est proposé de faire intervenir l'entreprise Bernard TPGC pour un montant de 5520€ TTC. Le conseil municipal autorise M. le maire à procéder à la signature du devis à l'unanimité des voix.
- Adhésion à l'ATD16 volet AMO : Le conseil municipal autorise M. le maire à procéder à l'adhésion de la commune au volet AMO de l'ATD 16 à l'unanimité des voix.
- Questions diverses :
 - Travaux de végétalisation de la cour de l'école : ne se fera pas cet été mais le projet avance et pourrait éventuellement commencer par tranche, avec une première tranche possible en octobre.
 - Nettoyage de la salle polyvalente : Devis demandés : - SPRO2 : 1 devis de vitrerie complète 666.62€ et 1 devis de nettoyage complet : 423.06€
 - Chemin de la salle polyvalente vers le Chatelard : a été entretenu mais voir pour entretien régulier. M. le Maire demande à M. Parthenay de faire un état des lieux des chemins de la commune afin de lister les priorités.
 - M. Daniau signale 2 chemins qui n'ont pas été entretenu donc à planifier par M. Vidal
 - Rappel du MPP le 28/06 organisé par la Mairie

Fin de séance : 22h50